

COLLOQUE
**L'ÉCRIVAIN
PUBLIC**

un acteur de la lutte contre l'exclusion
et pour l'égalité des droits

**JEUDI 21
NOVEMBRE
2013**

DE 9H À 17H
ESPACE EFCB
23-25, RUE ÉMILE ZOLA
93100 MONTREUIL
MÉTRO ROBESPIERRE



COLLOQUE
**L'ÉCRIVAIN
PUBLIC**

9 h / ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- 9 h 30** Allocution d'accueil
Mme Hélène Merino, présidente d'ISM Interprétariat
- 9 h 45** Ouverture des travaux
M. Dominique Baudis, Défenseur des Droits*

État des lieux, contexte

- 10 h** La question de l'illettrisme et de l'accès aux droits
M. Hervé Fernandez, directeur de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- 10 h 15** Dans les méandres des administrations
Mme Aurélie Lefebvre, juriste, chef du service *Info Migrants*
- 10 h 30** Du côté de la Caisse d'Allocations familiales
Représentante de la CAF*
- 10 h 45** Débat avec la salle

11 h / PAUSE

Une action concrète au service des citoyens

- 11 h 30** Documentaire : *L'écrivain public, un acteur de la lutte contre l'exclusion et pour l'égalité des droits*
M. Samson Giorgis, réalisateur et interprète ISM
- 12 h** L'écrivain public, un agent de l'intégration
M. Mamadou Ba, écrivain public ISM
- 12 h 15** Une action au service des citoyens :
le cas de la ville de Saint-Denis
Direction des solidarités et du développement social
de la ville de Saint-Denis
- 12 h 30** L'écrivain public, un thérapeute social
M. Hamou Benmakhlouf, écrivain public ISM
- 12 h 45** Débat avec la salle

13 h - 14 h 30 / DÉJEUNER

Un métier à part entière, une action professionnelle

- 14 h 30** Entre bénévoles et professionnels :
l'expérience de la ville d'Aubervilliers
Mme Anne Lajoinie, responsable du Service local
d'écrivains publics de la ville d'Aubervilliers
- 14 h 45** Les enjeux de la professionnalisation du métier
Mme Aurélie Delattre, responsable de la licence professionnelle
Écrivain public et conseil en écriture, Université Paris 3
- 15 h** Un métier à part entière
M. Aziz Tabouri, directeur d'ISM
- 15 h 30** Échanges avec la salle
-

Rendre à l'égalité des droits ses lettres de noblesse

- 16 h** Citoyenneté et accès aux droits
M. Hamou Bouakkaz, adjoint au Maire de Paris
chargé de la Citoyenneté et de la vie associative
- 16 h 15** Allocution de clôture
M. Didier Leschi, préfet délégué à l'égalité des chances
de Seine-Saint-Denis
- 16 h 30** Remerciements et recommandations
Mme Hélène Merino, présidente d'ISM Interprétariat

* sous réserve



POURQUOI CE COLLOQUE ?

RENDRE À L'ÉGALITÉ DES DROITS SES LETTRES DE NOBLESSE

En Île-de-France, aujourd'hui encore, plus d'un million de personnes sont illettrées ou analphabètes*. L'année 2013 est déclarée celle de la lutte contre ce fléau.

Comment peut-on agir au quotidien quand on ne sait ni lire, ni écrire, ni utiliser internet ou les écrans tactiles de Pôle emploi, de la SNCF, de la Poste... ?

Dans une société de droits et devoirs, de règlements et d'imprimés, comment font les citoyens de toutes origines et de tous âges, pour se renseigner, comprendre, remplir et renvoyer des imprimés, écrire des lettres, respecter des délais ? Dans une société où la confidentialité et la vie privée de chacun sont des droits reconnus, comment font ces citoyens sinon s'en remettre à d'autres ou renoncer ? Dans une société frappée par le chômage de longue durée et par l'exclusion, comment fait-on pour rechercher un emploi et faire valoir ses droits ? Dans une société aux administrations nombreuses et aux dispositifs complexes (RSA, CMU, DALO, Surendettement...), comment faire pour s'y retrouver ?

Depuis des années, une réponse originale, pourtant ancienne, est menée sur le terrain, loin des projecteurs de l'actualité : l'écrivain public.

L'écrivain public apporte une aide concrète aux personnes qui en ont besoin pour accomplir leurs démarches administratives. C'est une action professionnelle soumise aux règles déontologiques, de neutralité et de secret professionnel.

Mis gratuitement à la disposition des usagers par une collectivité locale ou une administration, l'écrivain public accueille, écoute, décrypte les situations qui lui sont soumises. Il explique, rédige les demandes, remplit les imprimés (déclaration d'impôts, demande de logement, arrêt maladie, dossier de retraite, etc.). Il informe et oriente vers les structures de droit commun.

Inter Service Migrants (ISM) est spécialisée dans l'interprétariat entre les migrants non francophones et les services publics, comme action de lutte contre l'exclusion et pour l'accès aux droits.

En complément de l'interprétariat, ISM anime des dizaines de permanences d'écrivain public en Ile de France.

L'association organise une journée d'échange et de réflexion sur cette action, ses atouts, les conditions de son exercice, sa plus-value sociale au service de la citoyenneté et de la lutte contre l'exclusion.

AZIZ TABOURI
directeur ISM Interprétariat

*Source INSEE, décembre 2012